



Bureau du surintendant
des institutions financières
Bureau de l'actuaire en chef

Office of the Superintendent
of Financial Institutions
Office of the Chief Actuary



**Des régimes de retraite mieux
financés dans un système équilibré**

***Présentation à l'Institut Canadien de la
retraite et des avantages sociaux***



10 Septembre 2002

Présentation



- Mandat du Bureau de l'actuaire en chef
- Rapport actuariel sur le Régime de pensions du Canada
- Rapports actuariels sur les régimes de retraite du secteur public
- Défis à venir



Mission du BSIF



(Bureau du surintendant des institutions financières)

- Principal organisme de réglementation des institutions financières et des régimes de retraite régis par le gouvernement fédéral
 - Protège les souscripteurs, les déposants et les participants des régimes de retraite contre toute perte indue
 - Fournit des services et avis actuariels au gouvernement du Canada grâce au **Bureau de l'actuaire en chef**



Mandat du Bureau de l'actuaire en chef



- Prépare les rapports actuariels sur la situation financière du Régime de pensions du Canada, de la Sécurité de la vieillesse et du Programme canadien de prêts aux étudiants (22 mars 2002)
- Prépare les rapports actuariels sur la situation financière des régimes de retraite du secteur public: Fonction publique, Forces Armées, GRC, Judges, Membres du Parlement
- Prépare les rapports actuariels sur les programmes publics d'assurance
- Fournit des conseils et avis actuariels



Systeme de revenu à la retraite



Le système canadien de revenu à la retraite avec ses différentes méthodes de financement est reconnu à travers le monde pour sa capacité à s'adapter rapidement selon la situation démographique et économique.

- Pleine capitalisation (RCR/REER)
- Capitalisation partielle (RRQ/RPC)
- Pleine répartition (PSV/SRG)





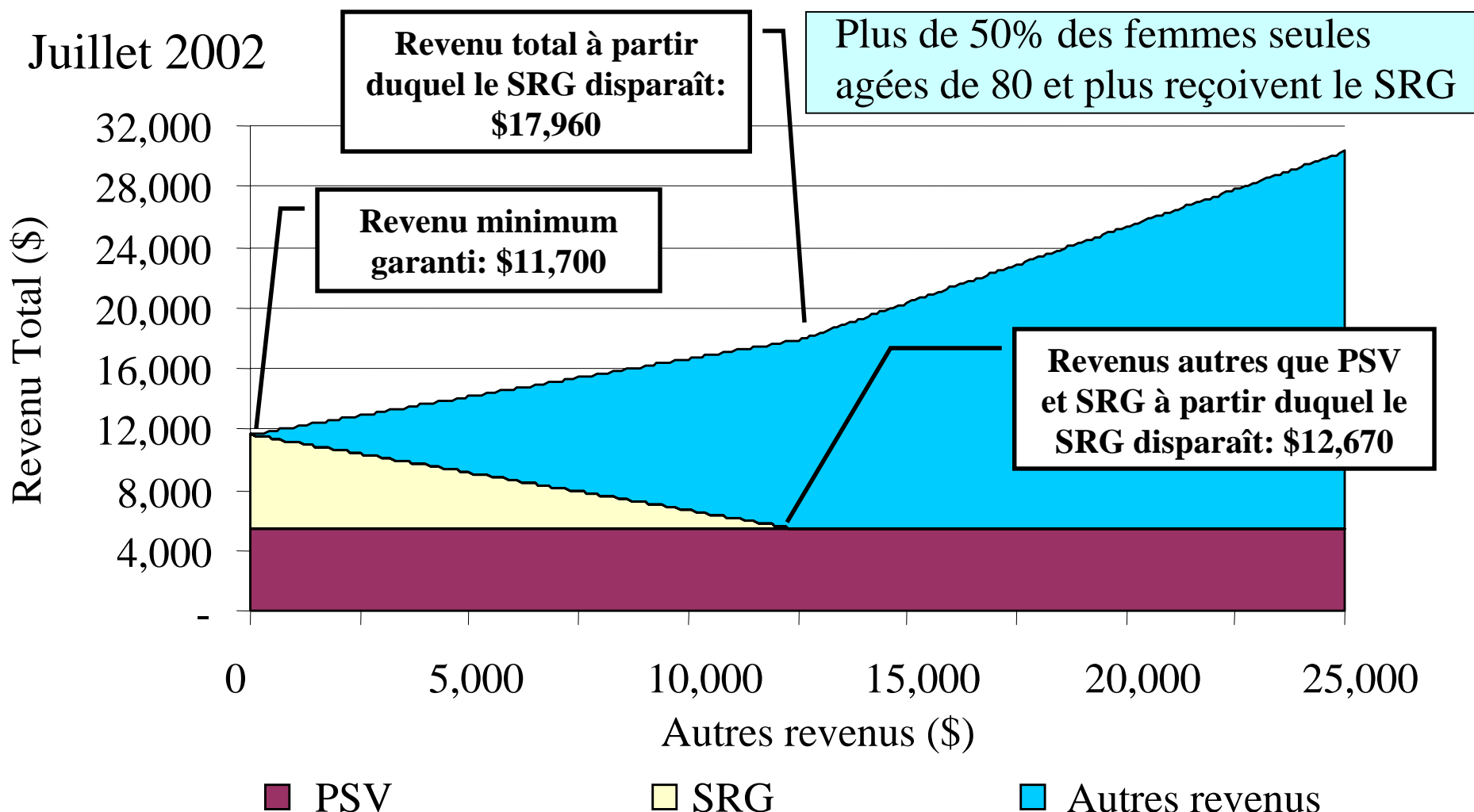
Sécurité de la vieillesse



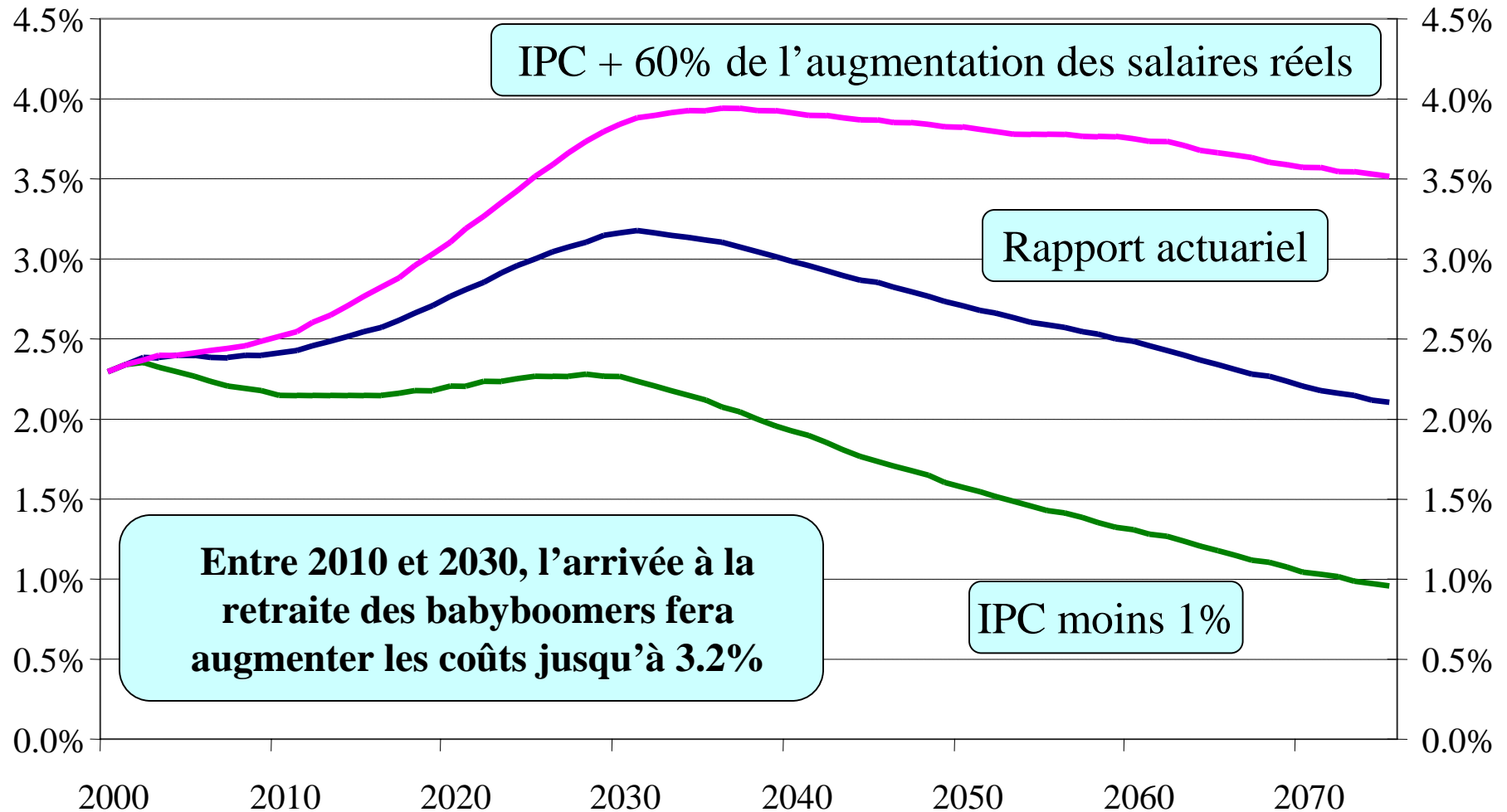
- Déposé par la ministre des ressources humaines le 19 juin 2002
- Bénéficiaires doublent en 30 ans passant de 3,8M à 8,4M
- Bénéficiaires SRG passent de 1,5M à 2,3M
- Dépenses annuelles augmentent de \$25 à 36 milliards en 2010



Évolution du SRG pour les bénéficiaires célibataires (866,000 personnes, dont 80% sont des femmes)

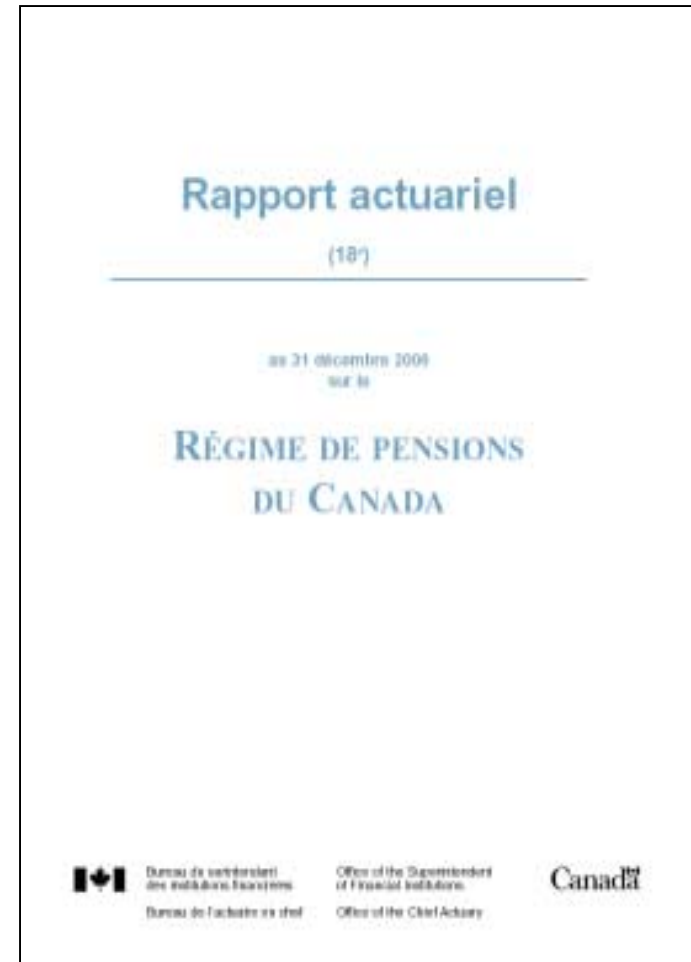


Évolution des dépenses en % du PIB





- Déposé par le ministre des Finances le 16 décembre 2001
- Informer sur la situation financière actuelle et projetée du Régime
- Calculer le taux de cotisation de régime permanent



Hypothèses

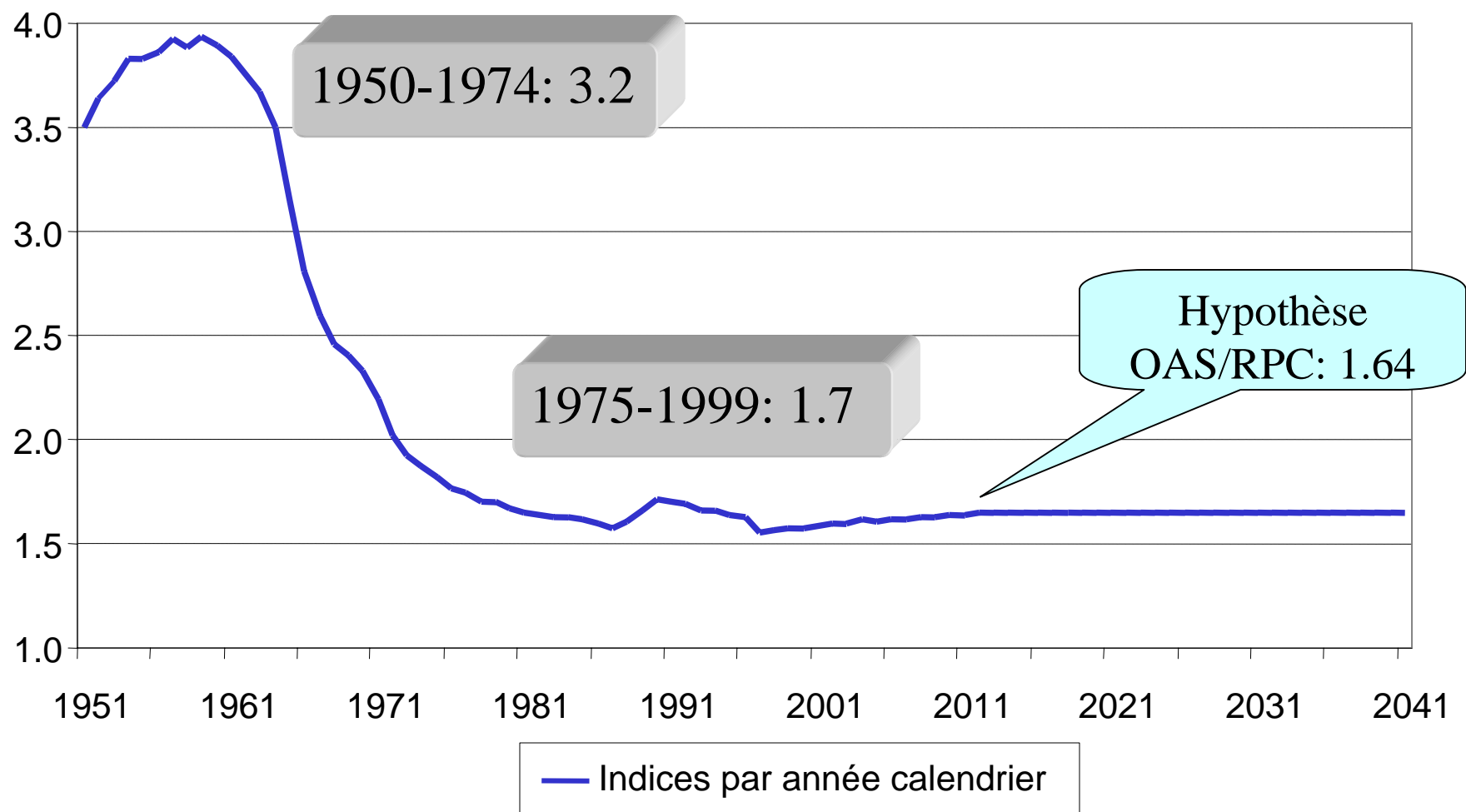


(Régimes ayant des méthodes de financement différentes)

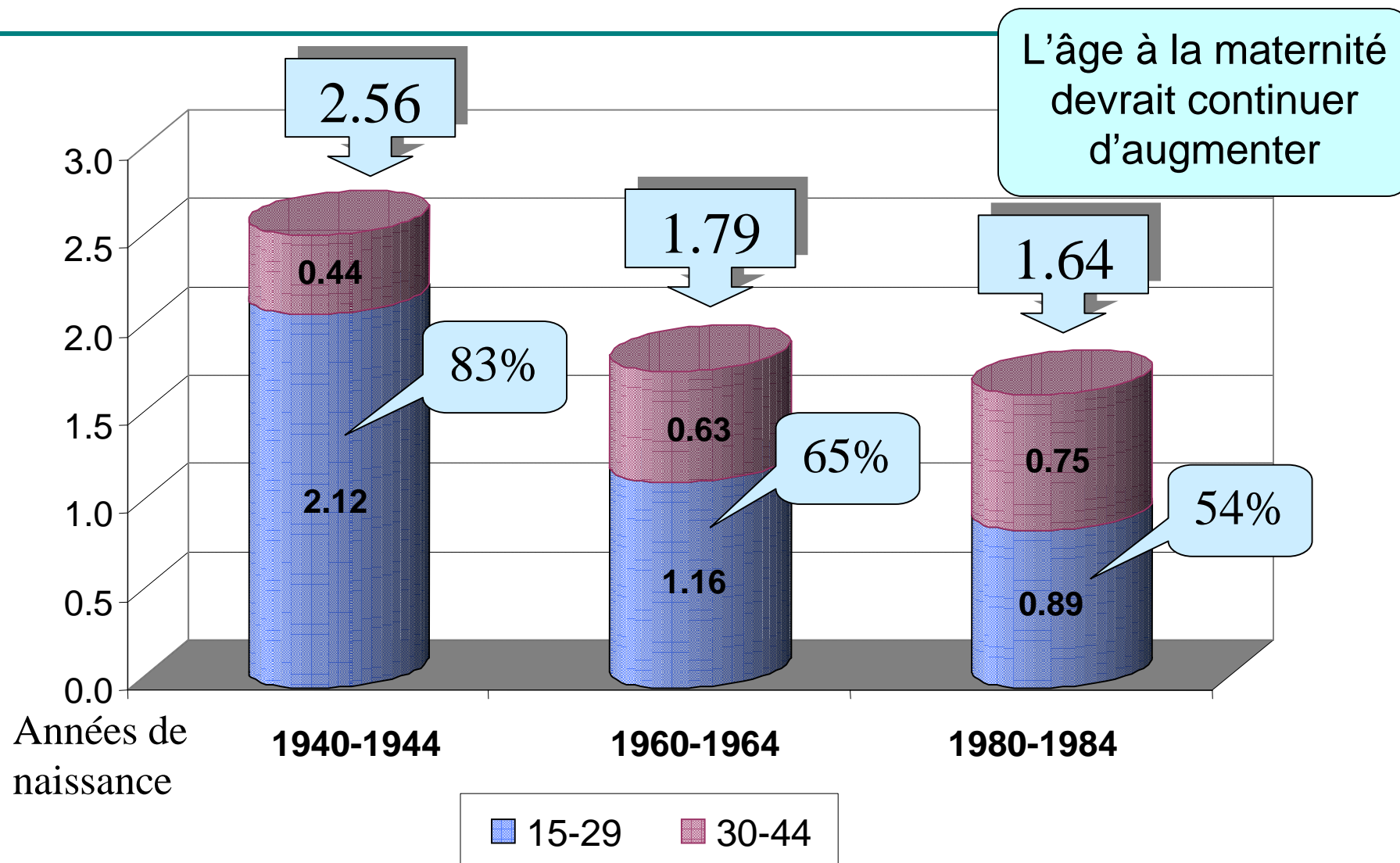
- Fertilité, Migration et Mortalité
 - Taux d'activité (population active)
 - Taux de création d'emplois
 - Taux de chômage
 - Taux d'inflation
 - Augmentation réelle des gains d'emploi
 - Taux de rendement et Répartition d'actif
 - Taux de retraite
 - Taux d'invalidité, etc...
- } Proportion des travailleurs
- **Cohérence dans les hypothèses utilisées**



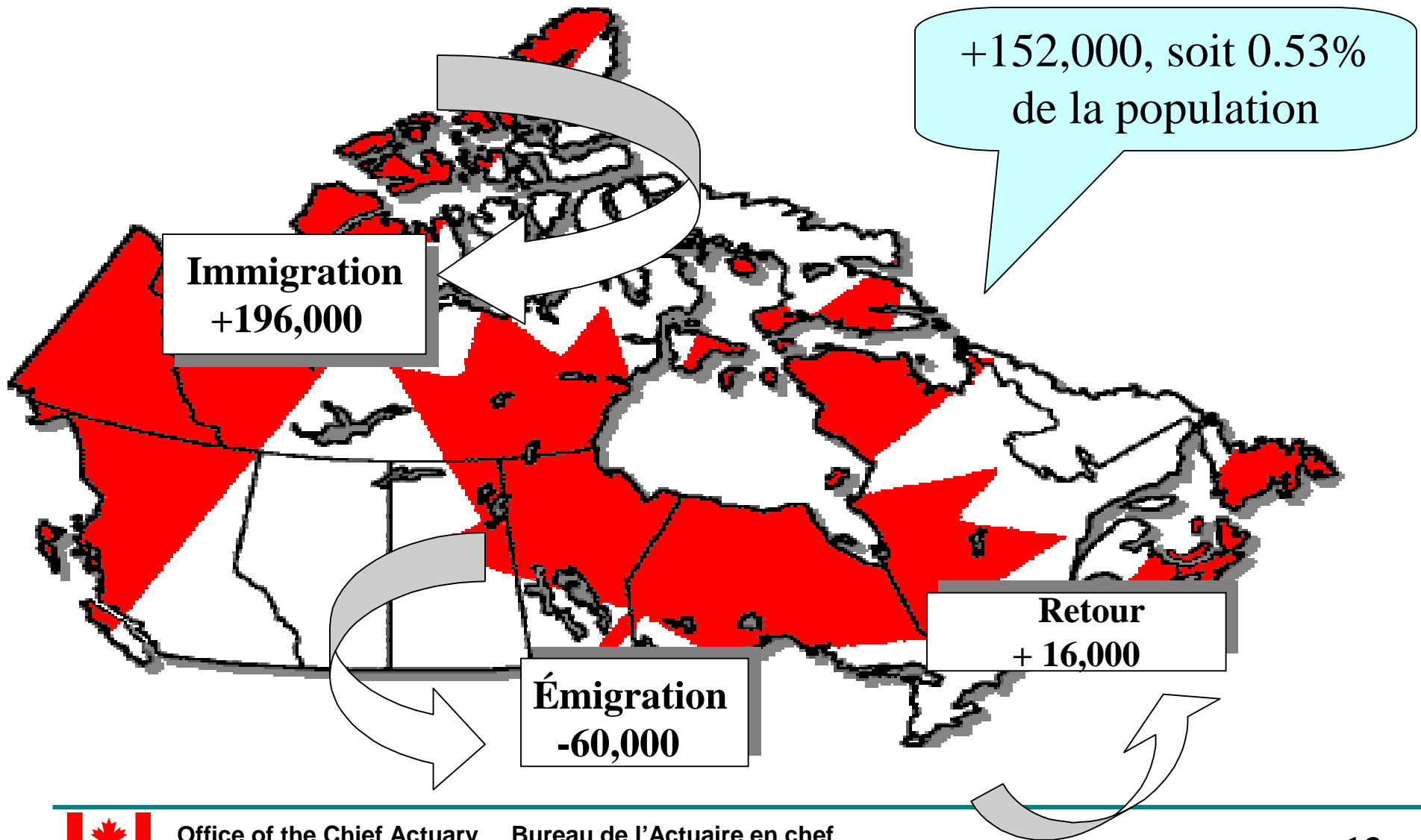
Indice de fécondité



Indice de fécondité



Migration (1986-2000)



Taux de mortalité

Oui, mais... ça requiert l'élimination de tous les risques de mortalité avant l'âge 80.

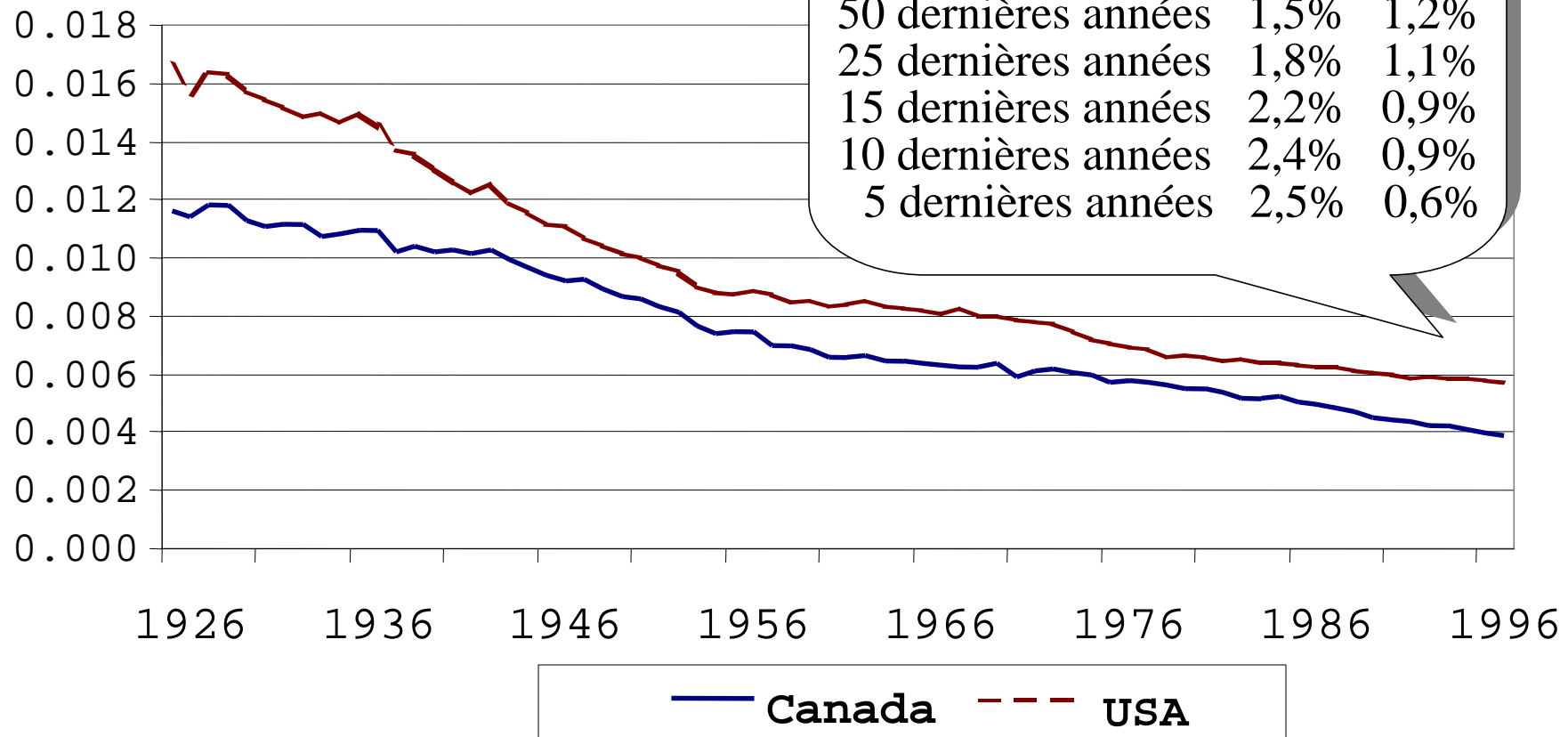
- Au Canada et aux États-Unis, les causes principales de mortalité sont les maladies cardio-vasculaires (40% des décès), le cancer (20% des décès) et les accidents (9%)
- Quelles sont les limites de la vie humaine
- Pouvons-nous tous devenir centenaires ?
- D'il y a 130,000 années jusqu'en 1900, l'espérance de vie est demeuré sensiblement au même niveau.
- Depuis 1900, elle a augmenté de trois décennies d'environ 49 ans à 79 ans.
- Certains analystes soutiennent que les progrès futurs seront plus lents car nous avons déjà gagné les batailles médicales les plus faciles.



Taux de mortalité



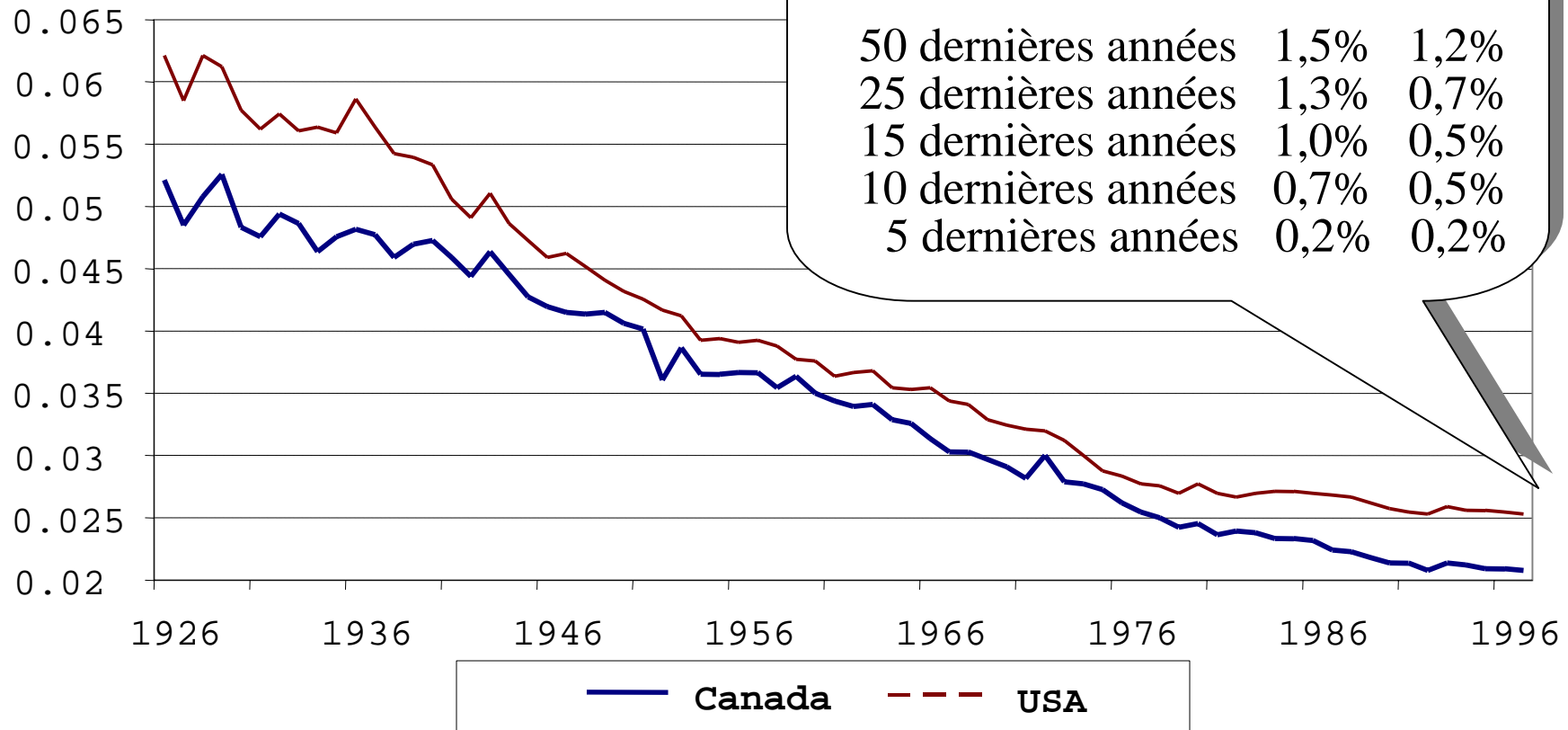
Femmes âgées 45-64



Taux de mortalité



Femmes âgées 65-79



Ralentissement de l'amélioration pour les gens de plus de 80 ans

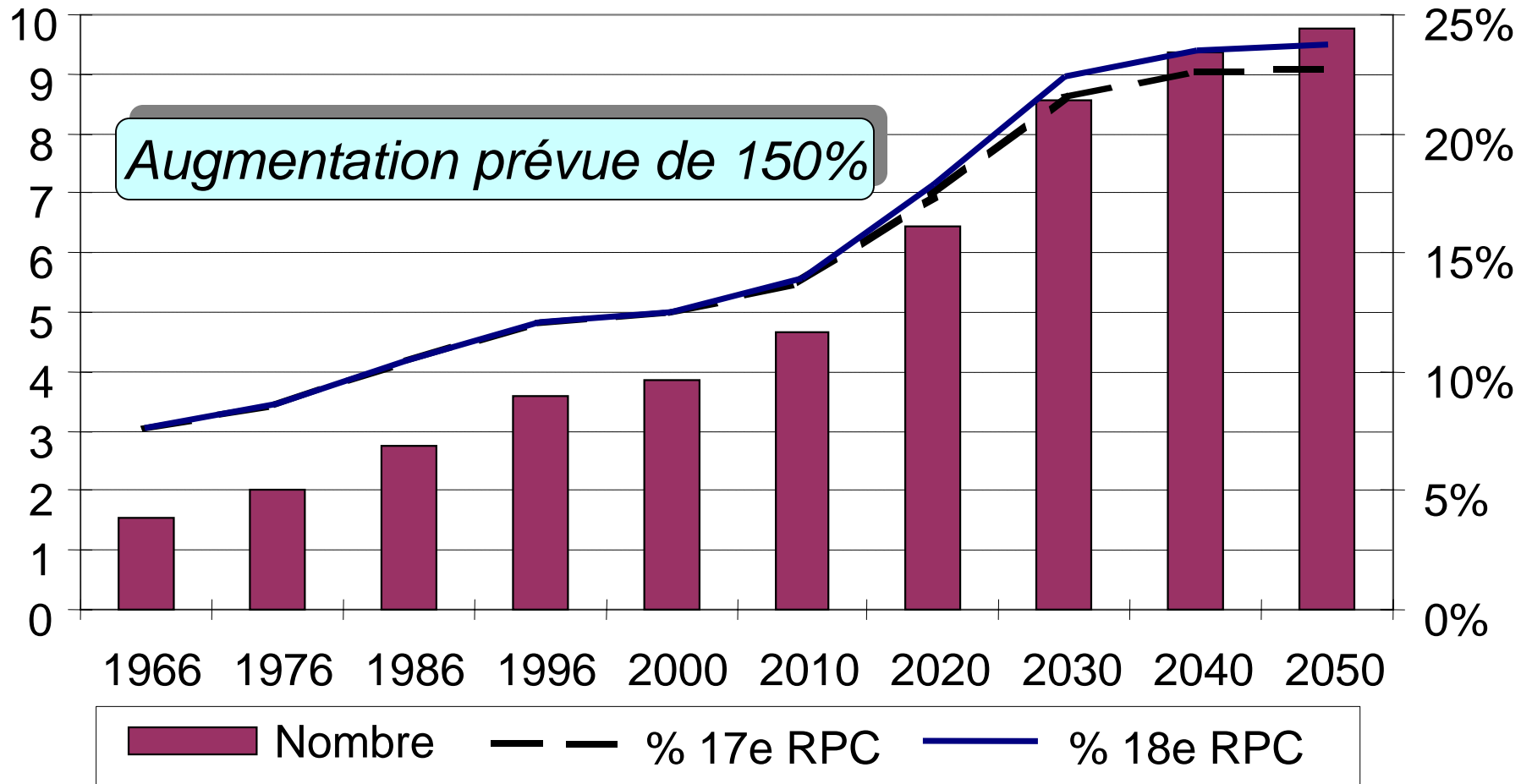


65+



(en millions)

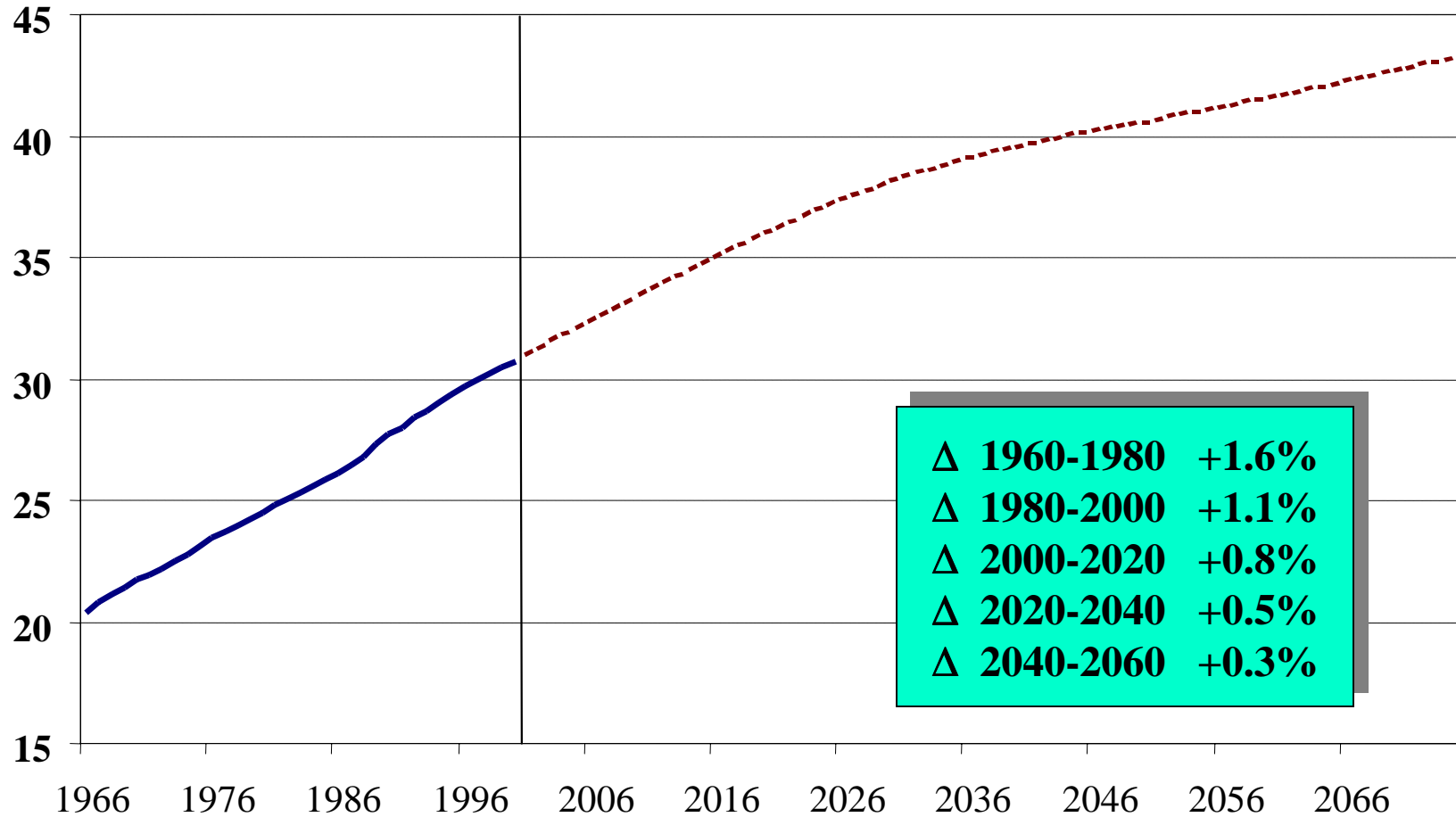
80+ : Augmentation prévue de 275%



Population du Canada



(en millions)

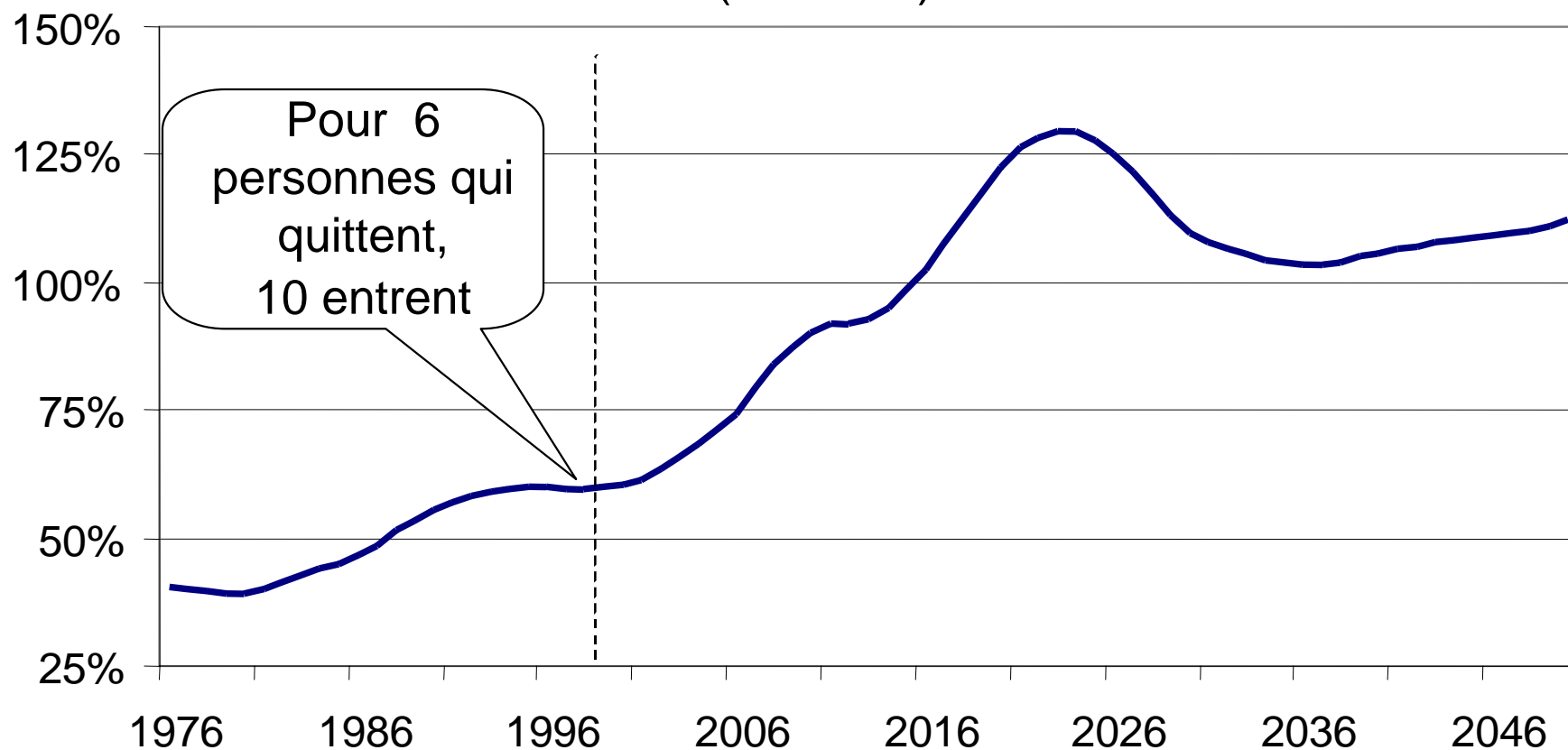




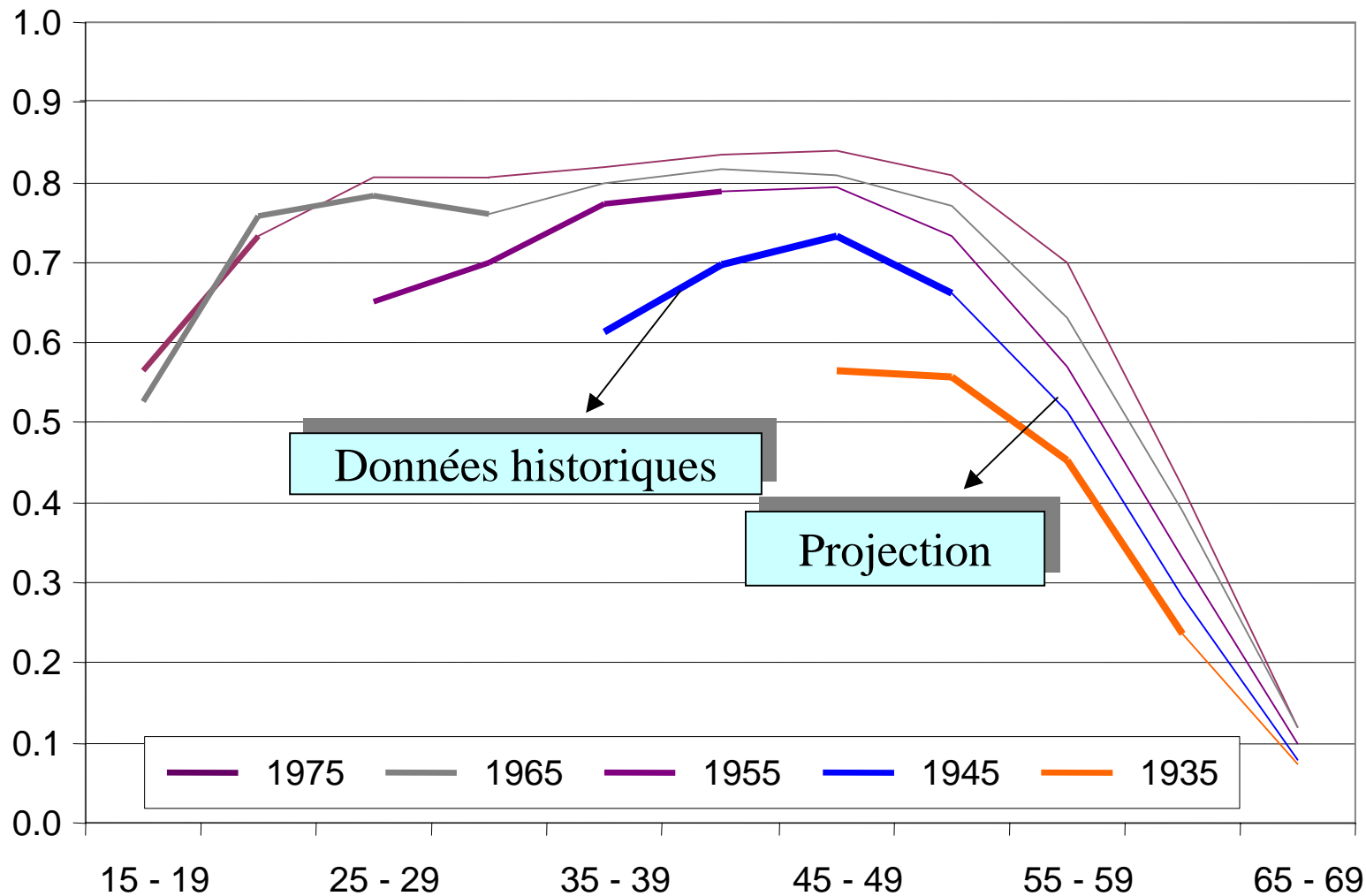
Pénurie de main d'oeuvre anticipée ...

(Plus de personnes qui quittent que de personnes qui entrent après 2015)

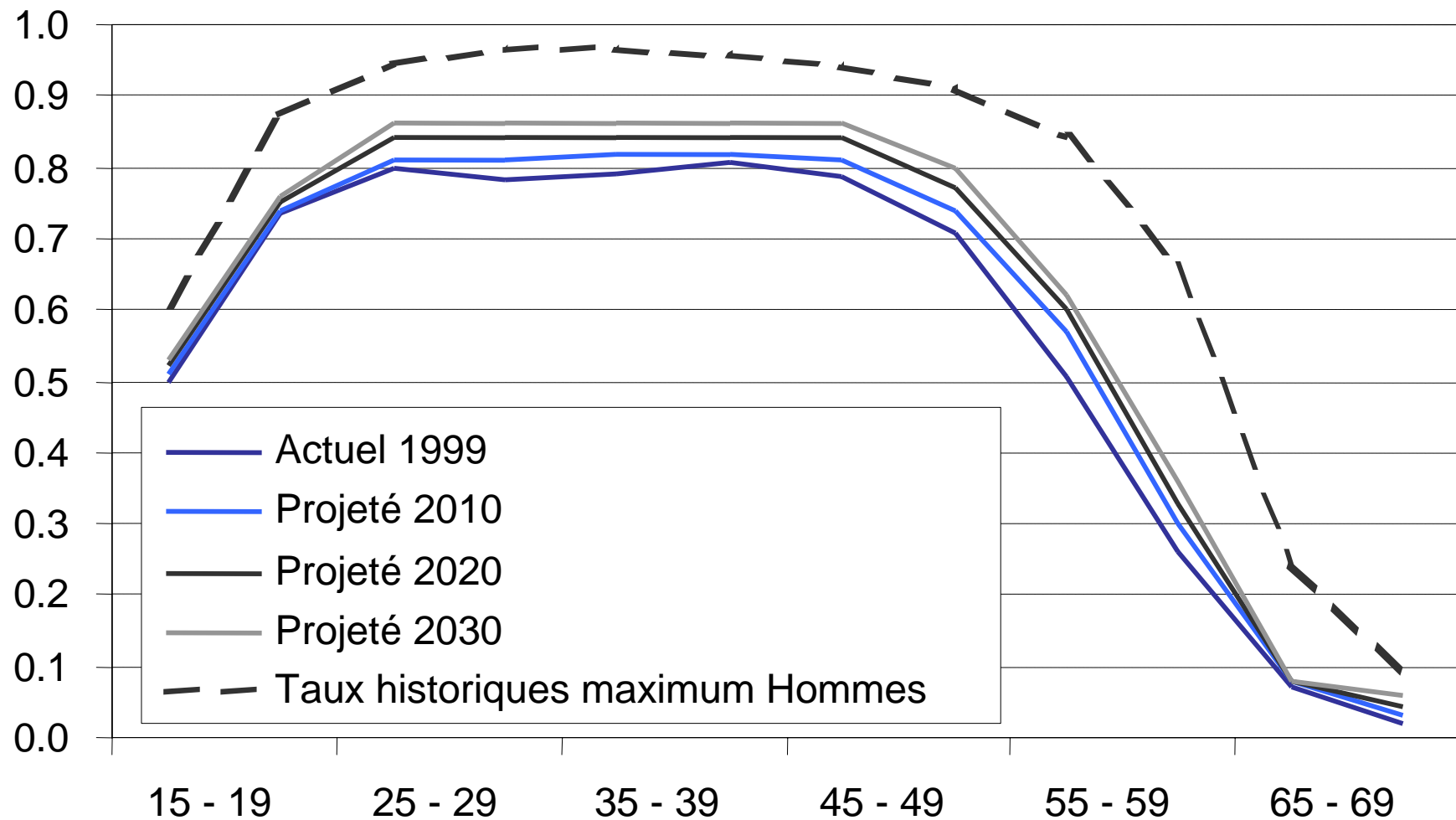
Rapport des 60-64 sur les 20-24 (Canada)



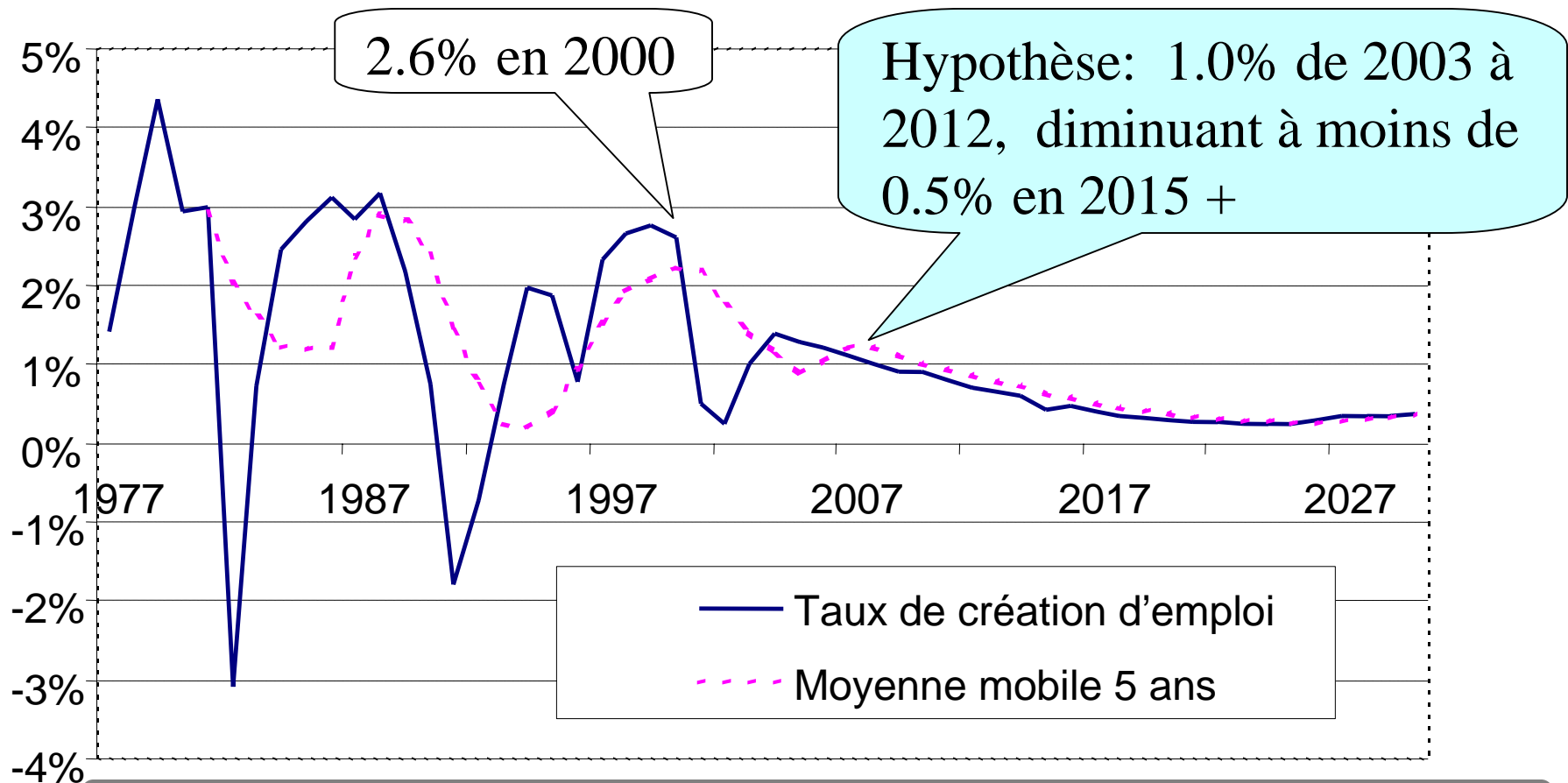
Taux d'activité des femmes (Canada)



Taux d'activité des femmes (Canada)



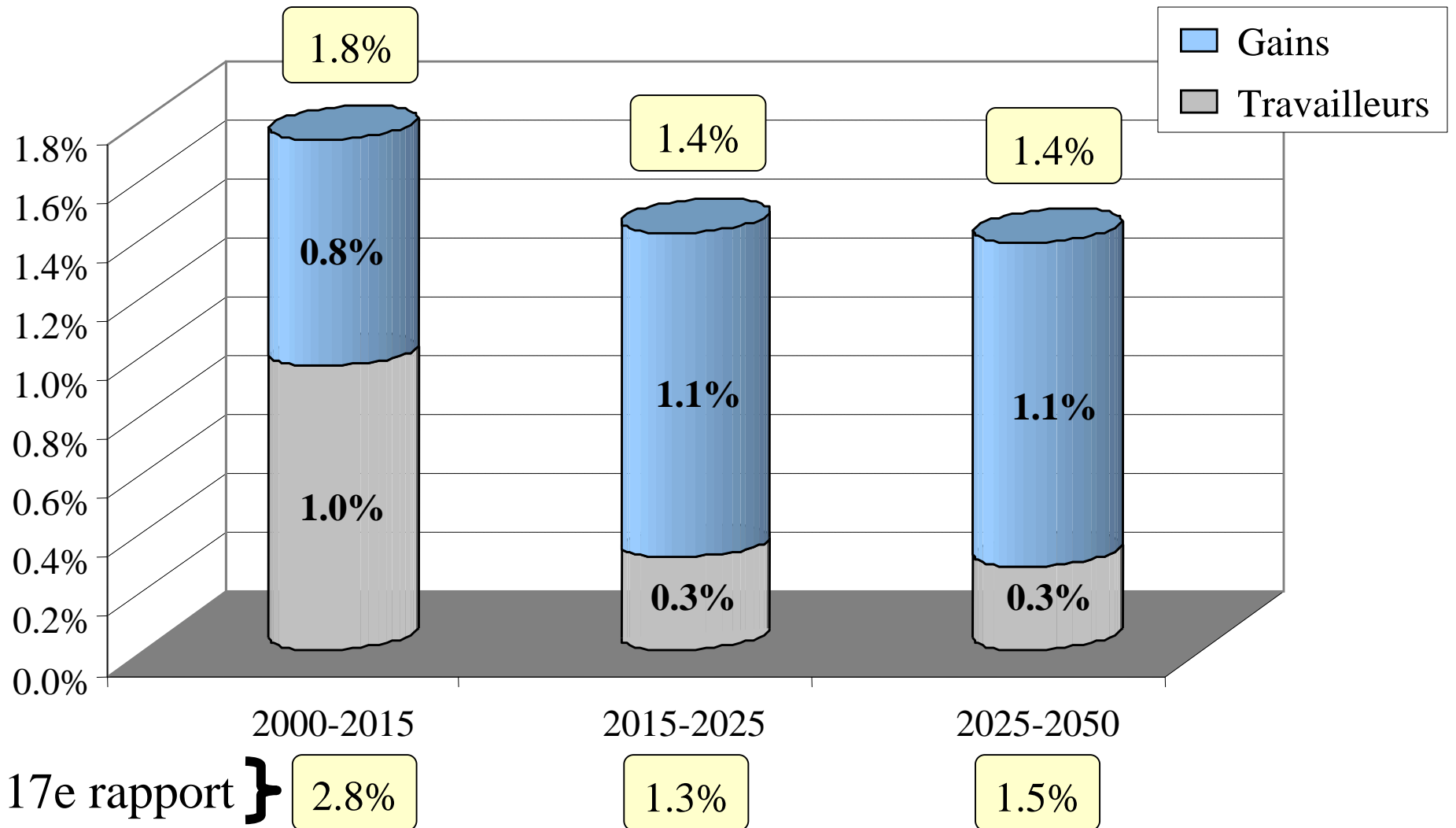
Taux de création d'emplois (Canada)



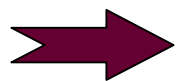
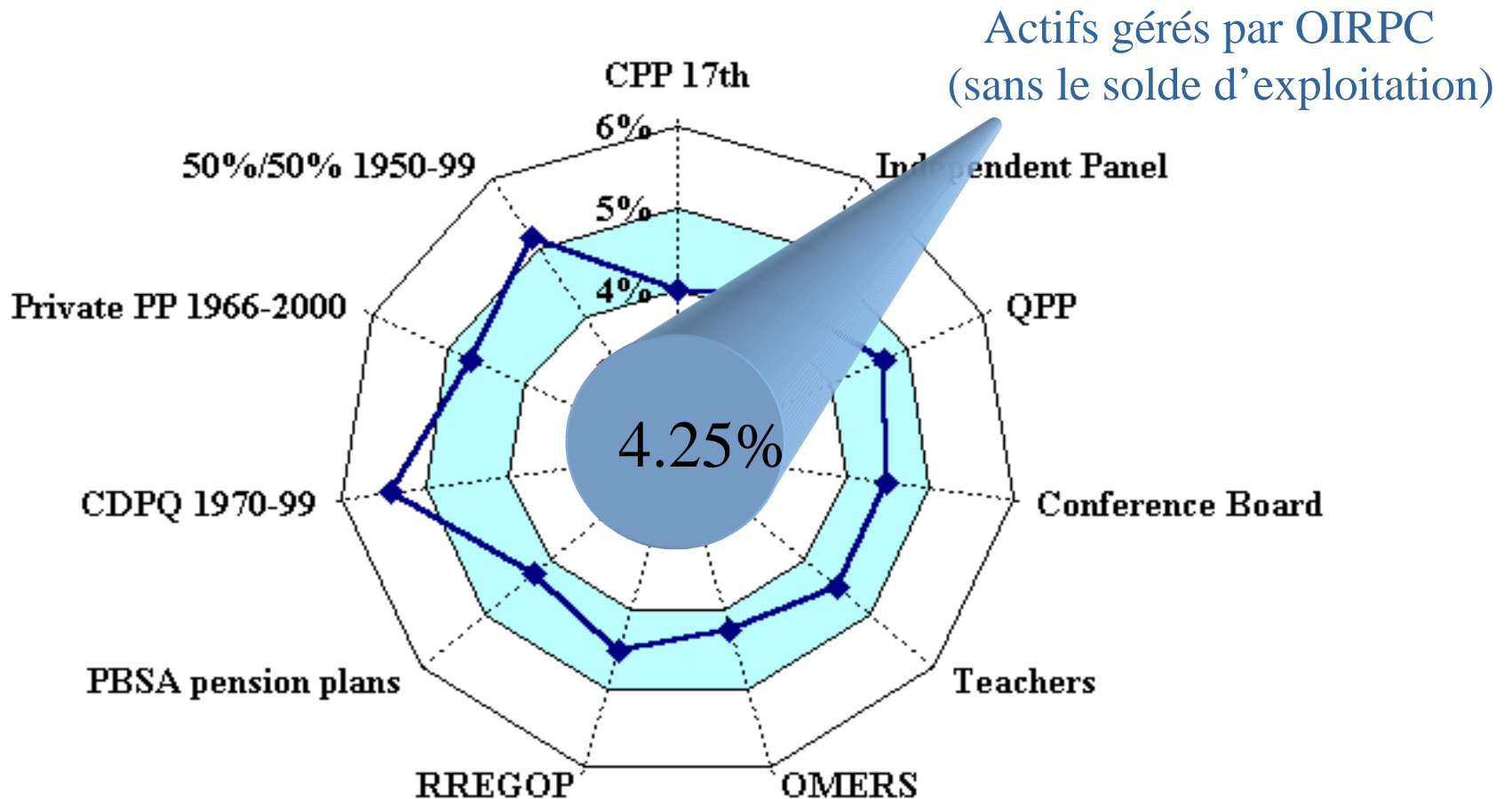
Taux de chômage ultime de 6.5% atteint en 2015



Augmentation réelle de la masse salariale totale



Rendement réel sur les actifs (sources d'information)



Cette hypothèse est le résultat d'une répartition d'actif.



Rendement réel sur les actifs (par catégorie d'actifs)



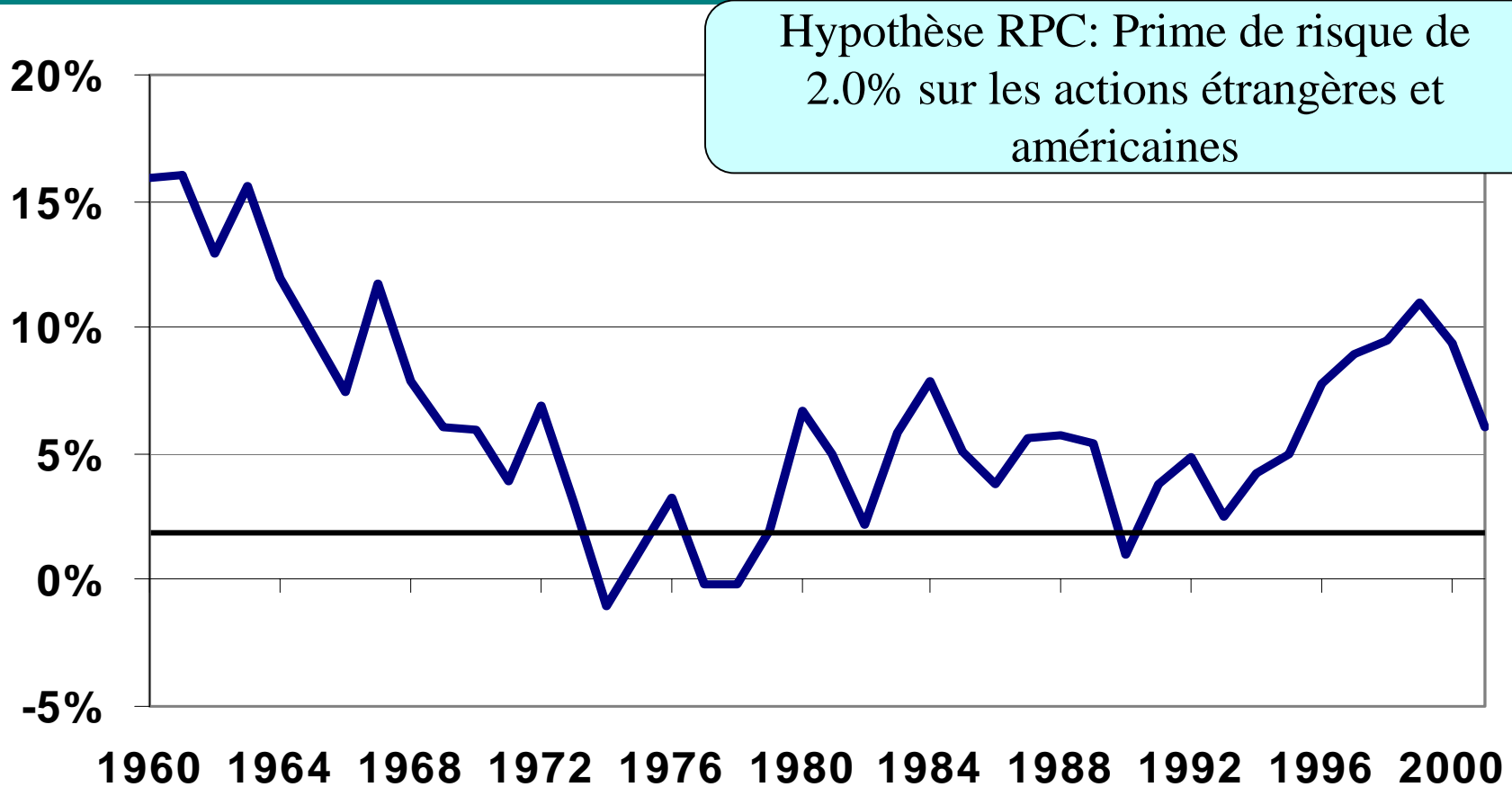
Classe d'actif	Rapport au 31/12/2000		Projet de loi C-58	
	Répartition	Rendement	Répartition	Rendement
Obligations	46%	3,8%	48%	3,8%
Court terme	4%	2,0%	2%	2,1%
Actions canadiennes	26%	4,5%	25%	4,5%
Actions américaines	12%	5,0%	12,5%	5,0%
Actions étrangères	12%	5,0%	12,5%	5,0%
Revenus fixes / Variables	50%:50%	4,20%	50%:50%	4,24%
Net des dépenses d'investissement		4,16%		4,20%

Les actuaires indépendants ont indiqué que l'hypothèse était raisonnable mais qu'ils auraient choisi une hypothèse de 0.5% à 0.75% plus élevée.



Prime de Risque Américaine

(moyenne mobile 10 ans 1960-2001)

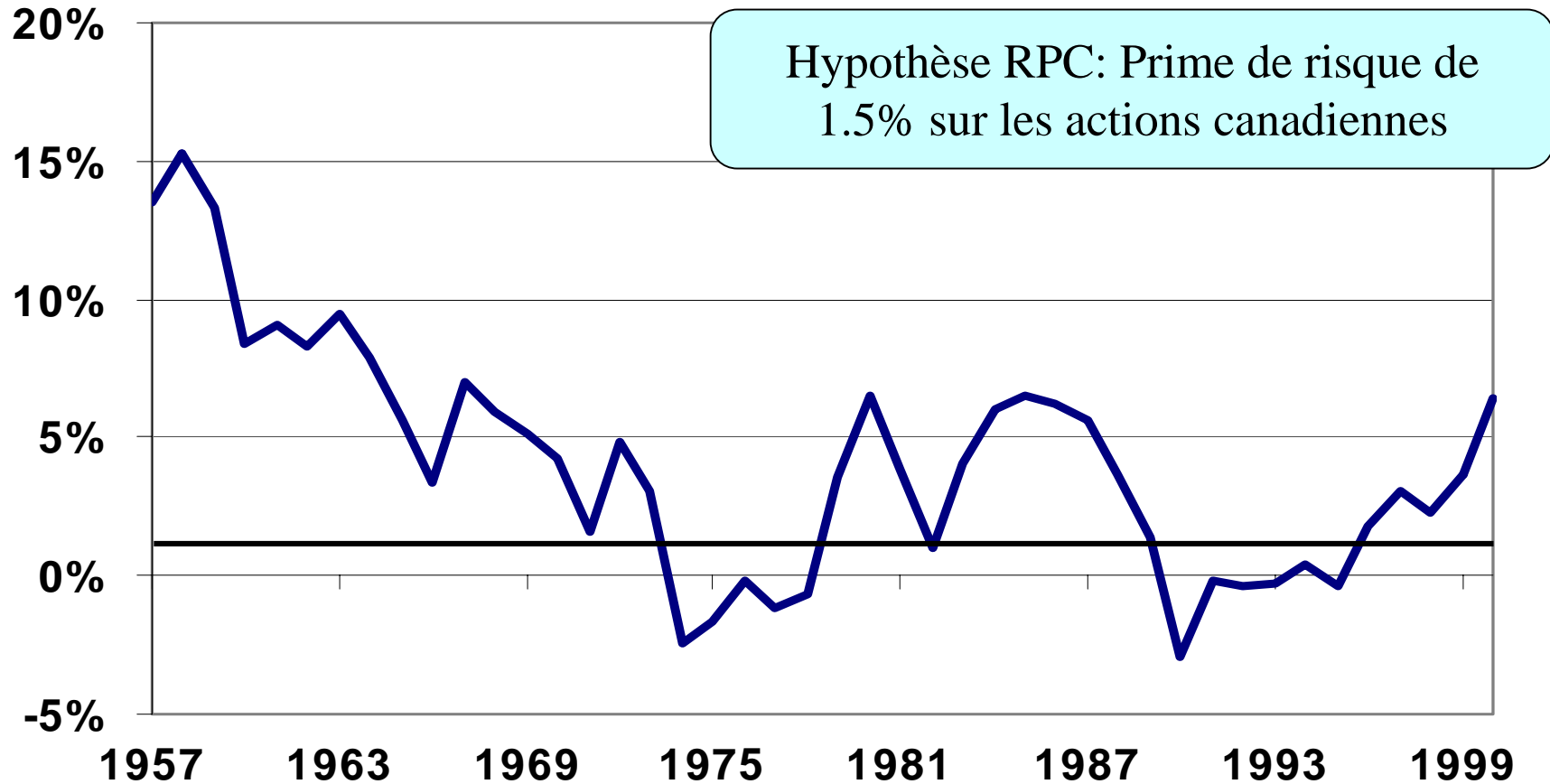


Prime de Risque = Rendement Actions – Rendement Obligations



Prime de Risque Canadienne

(moyenne mobile 10 ans 1957-2000)



Prime de Risque = Rendement Actions – Rendement Obligations



Analyse historique des rendements

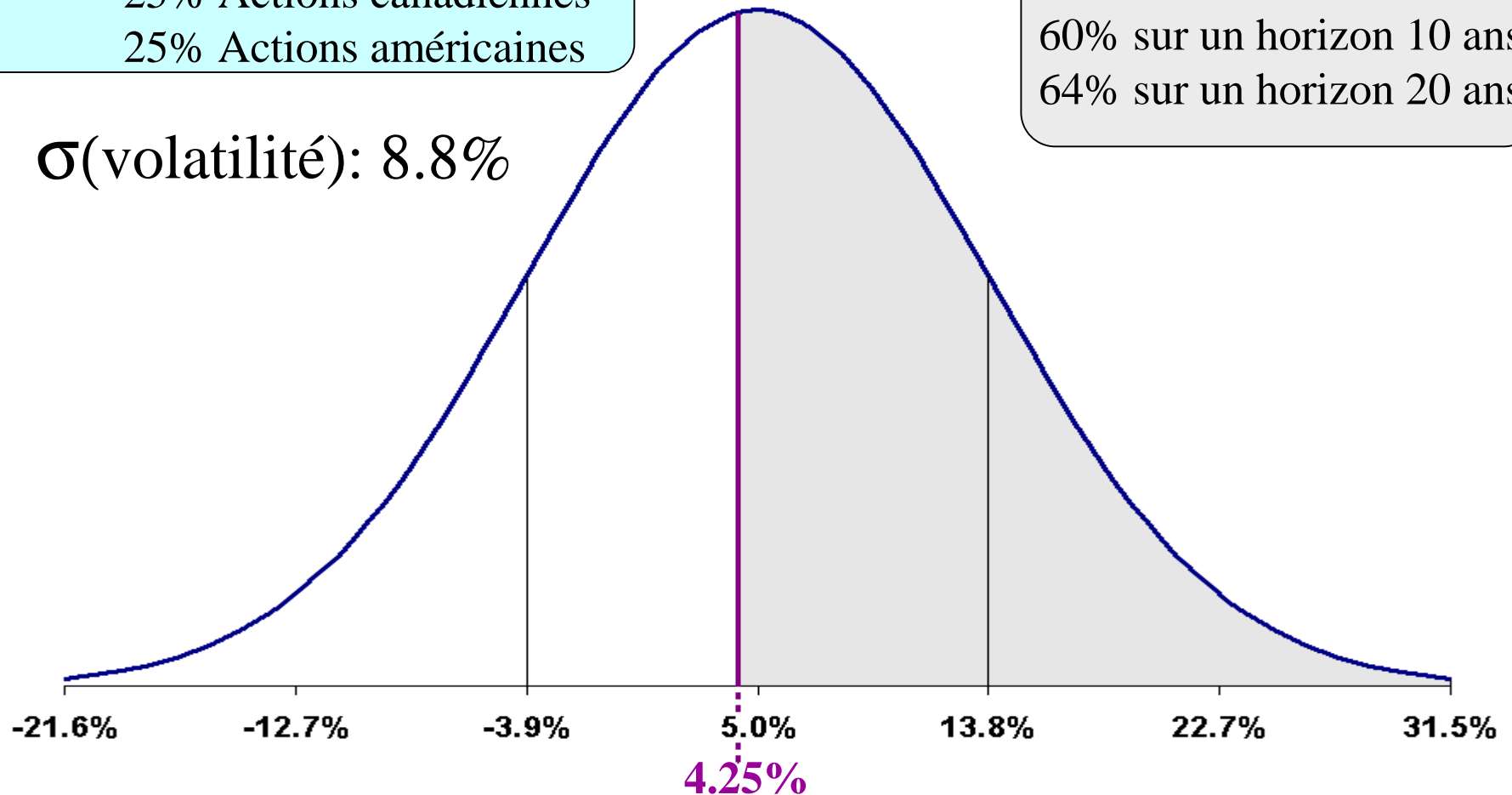
(Rendement réel moyen: Canada 1941-2000)



Portefeuille: 50% Obligations LT
25% Actions canadiennes
25% Actions américaines

53% sur un horizon 1 an
60% sur un horizon 10 ans
64% sur un horizon 20 ans

σ (volatilité): 8.8%



Principaux résultats



- Entre 2001 et 2020, les cotisations suffiront largement à couvrir les dépenses, ce qui favorisera la croissance rapide de l'actif au cours de cette période, l'actif devant plus que tripler au cours des 10 prochaines années.
- En vertu du barème actuel de taux de cotisation (c'est-à-dire 9,9% à compter de 2003), le niveau de capitalisation devrait augmenter sensiblement au cours des 20 prochaines années.
- Selon le rapport, le taux de cotisation de 9,9% devrait suffire pour assurer la stabilité financière du régime même en raison de la hausse du nombre de Canadiens et Canadiennes qui arriveront à l'âge de la retraite et de l'augmentation soutenue de la longévité.



Taux de cotisation

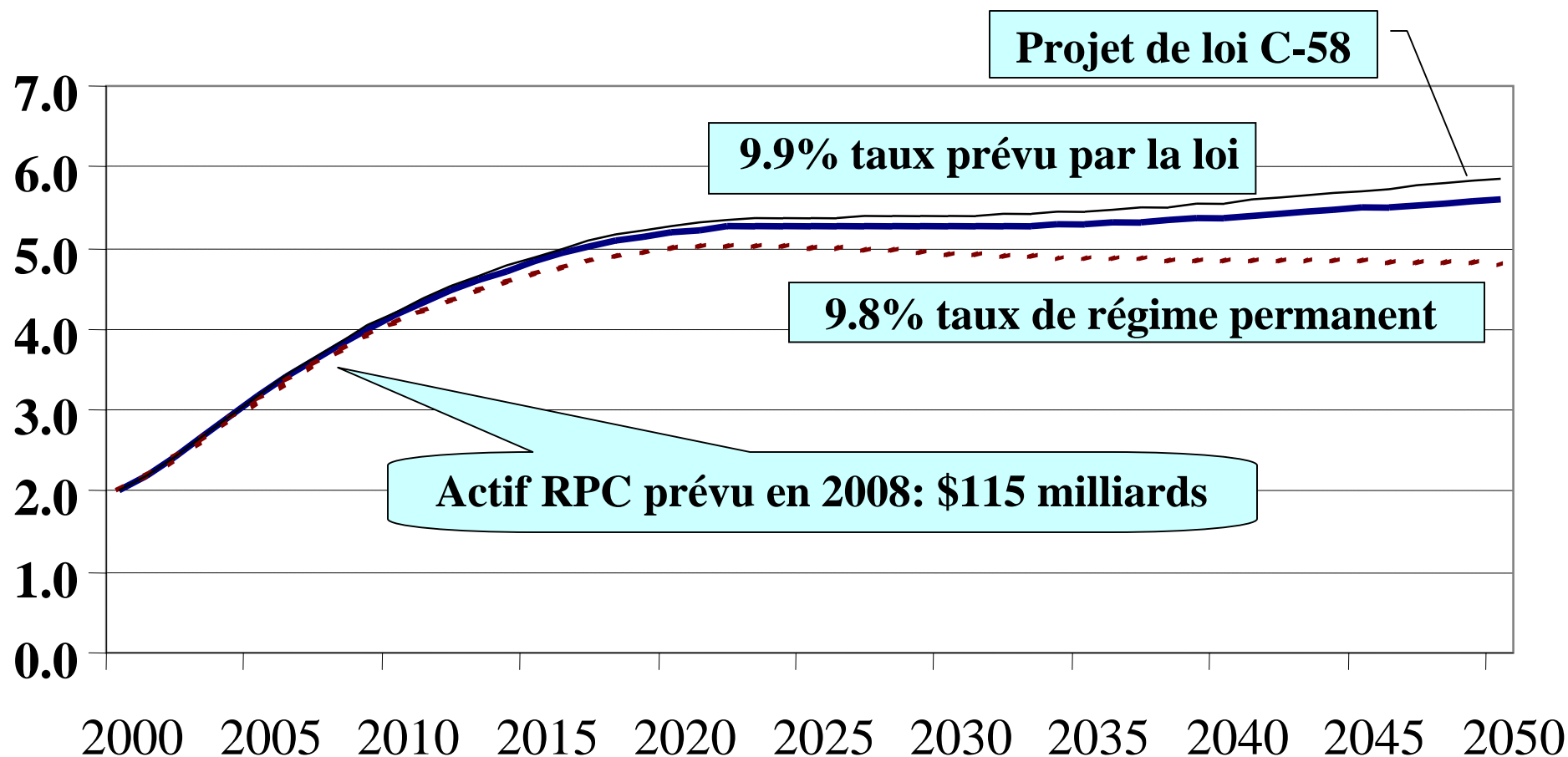


Le taux de cotisation de régime permanent est 9.8%.

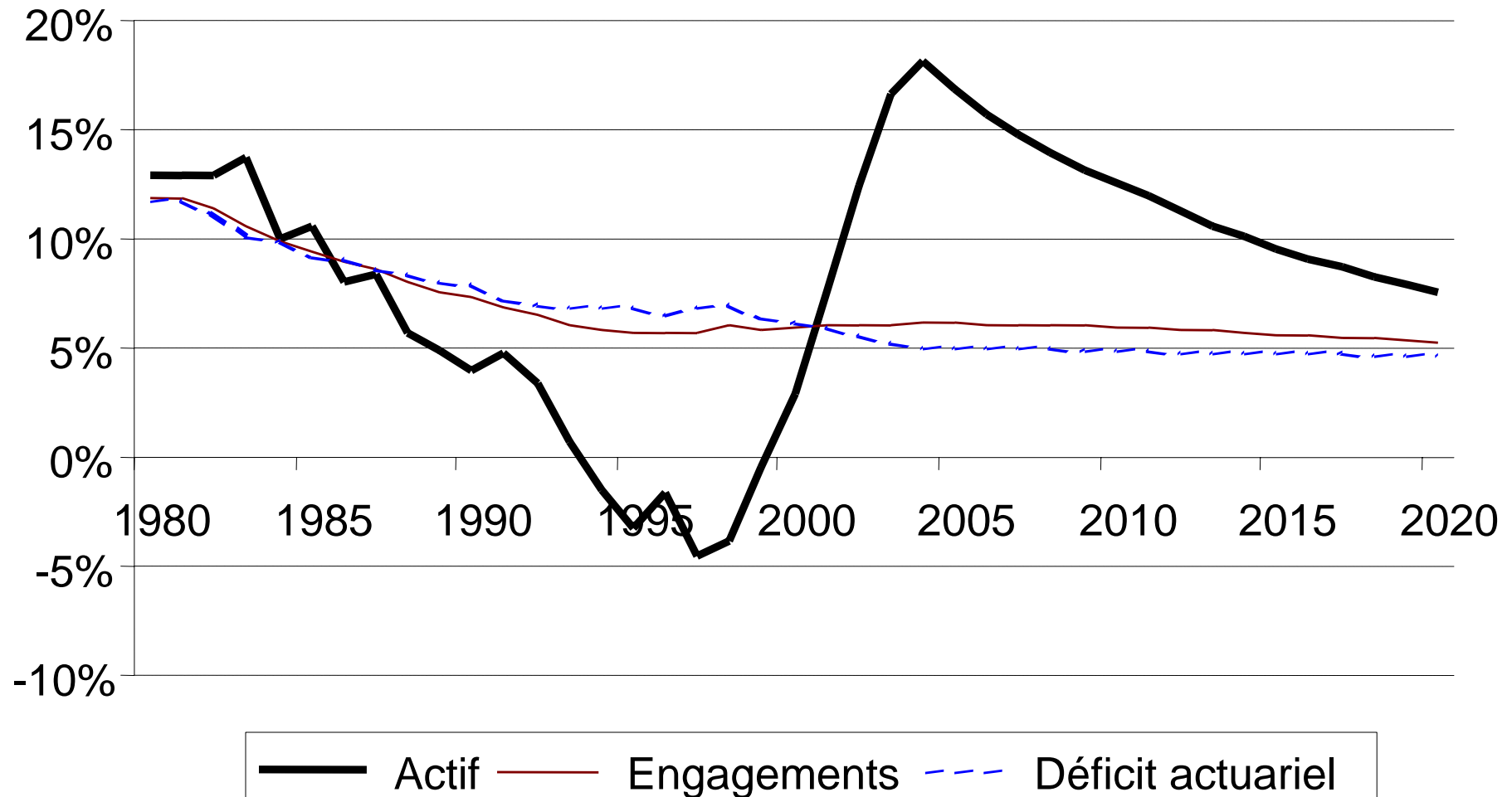
- Taux de cotisation le plus faible qui peut être appliqué pour assurer le maintien du régime sans autres augmentations et qui résulte en un rapport de la l'actif sur les dépenses généralement constant sur une longue période.
- Autrement dit, ce taux permet de financer le régime sans autres augmentations sur une très longue période. Le maintien d'un niveau de capitalisation de 20% à 25% est suffisant pour rencontrer cette condition.



Évolution du rapport entre l'actif et les dépenses



Évolution de l'actif et des engagements (Variation annuelle en %)



Régimes de retraite du secteur public



L'âge moyen de retraite et nombre d'années de service
45 et 24 **60 et 24** **48 et 27**

Rapport actuariel

24-27 JUIN 2019
2019

RÉGIME DE PENSIONS DES
FORCES CANADIENNES

**60,000
membres**

Bureau de l'actuaire en chef / Office of the Superintendent of Financial Institutions / Office of the Chief Actuary / Canada

Rapport actuariel

24-27 JUIN 2019
2019

RÉGIME DE PENSIONS DE LA
FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

**240,000
membres**

Bureau de l'actuaire en chef / Office of the Superintendent of Financial Institutions / Office of the Chief Actuary / Canada

Rapport actuariel

24-27 JUIN 2019
2019

RÉGIME DE PENSIONS DE LA
GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

**20,000
membres**

Bureau de l'actuaire en chef / Office of the Superintendent of Financial Institutions / Office of the Chief Actuary / Canada



Contenu des rapports actuariels



- Les régimes de retraite du secteur public sont des régimes obligatoires à prestations déterminées.
- Les prestations étant définies par la loi, des hypothèses doivent être posées pour en déterminer **le coût actuel et futur.**
- Estimer l'actif, le passif et le surplus/déficit actuariel ainsi que le montant d'amortissement.
- Opinion actuarielle qualifiant les données, méthodes et hypothèses actuarielles utilisées
- Hypothèses formulées convenables et appropriées
- Réserve explicite à l'égard de l'opinion actuarielle si les données sont insuffisantes



Principes sous-jacents à la politique de placement de l'Office d'Investissement



- Depuis le 1^{er} avril 2000, les cotisations du gouvernement et des employés sont investies dans un portefeuille diversifié géré par l' Office d'investissement des régimes de retraite du secteur public. www.investpsp.ca
- Les actifs seront égaux aux engagements actuariels si les hypothèses se réalisent et en particulier, si le rendement réalisé est égal à l'hypothèse prévue, soit 4,25% après inflation.
- Ayant des caractéristiques similaires, les trois régimes sont soumis à la même politique de placement .
- Il est prévu que les cotisations seront supérieures aux prestations pour les 25 prochaines années.



Coût normal des régimes de retraite



De 2000 à 2003

Fonction Publique
Forces Armées
GRC

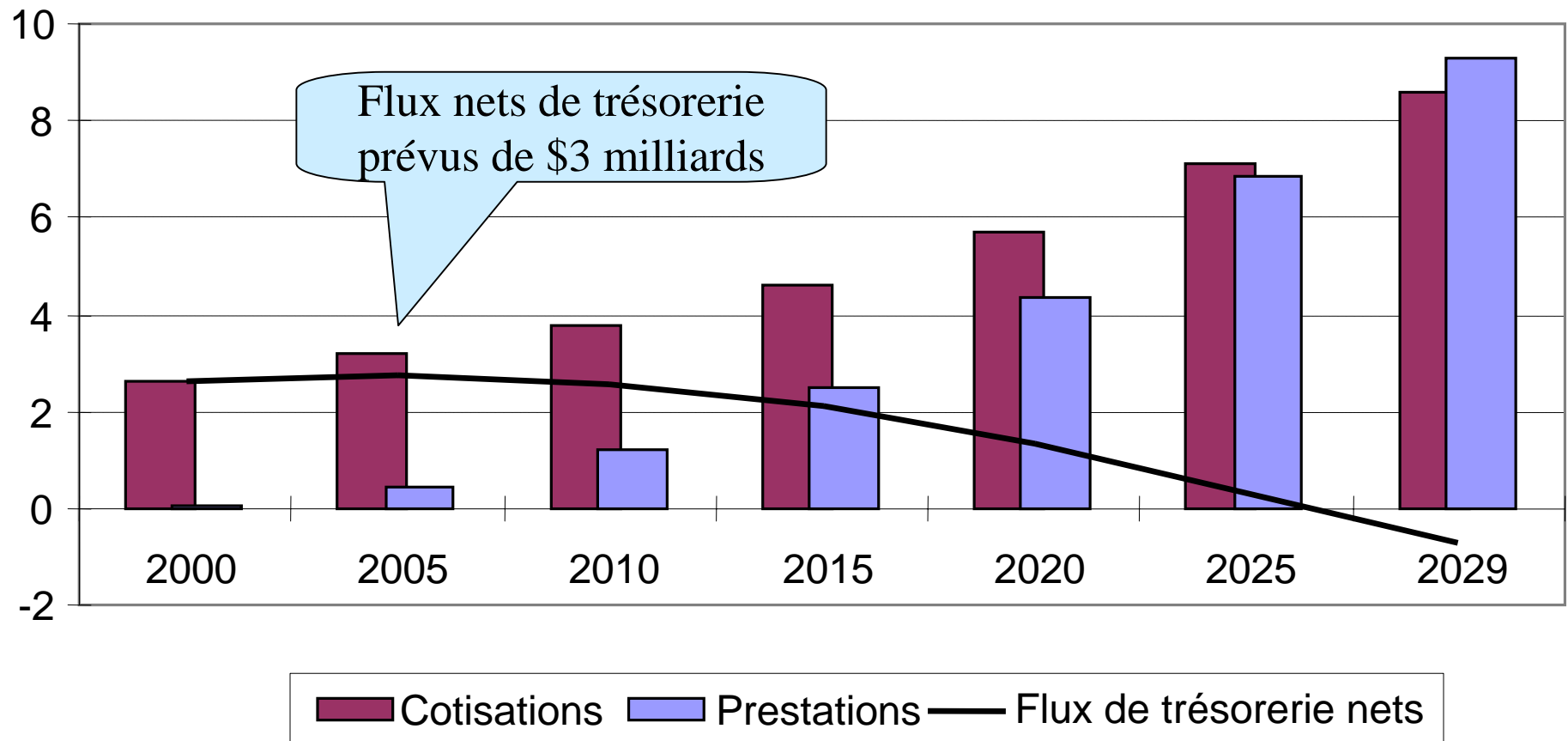
Cotisations totales	\$1,900M	\$700M	\$200M
Coût total du régime*	17%	22%	21%
* En proportion de la masse salariale			
Cotisations des employés	5%	5%	5%
Coût du gouvernement	12%	17%	16%
Proportion payée par l'employeur	71%	77%	75%



Évolution des flux de trésorerie nets (Fonds gérés par l'Office d'investissement)



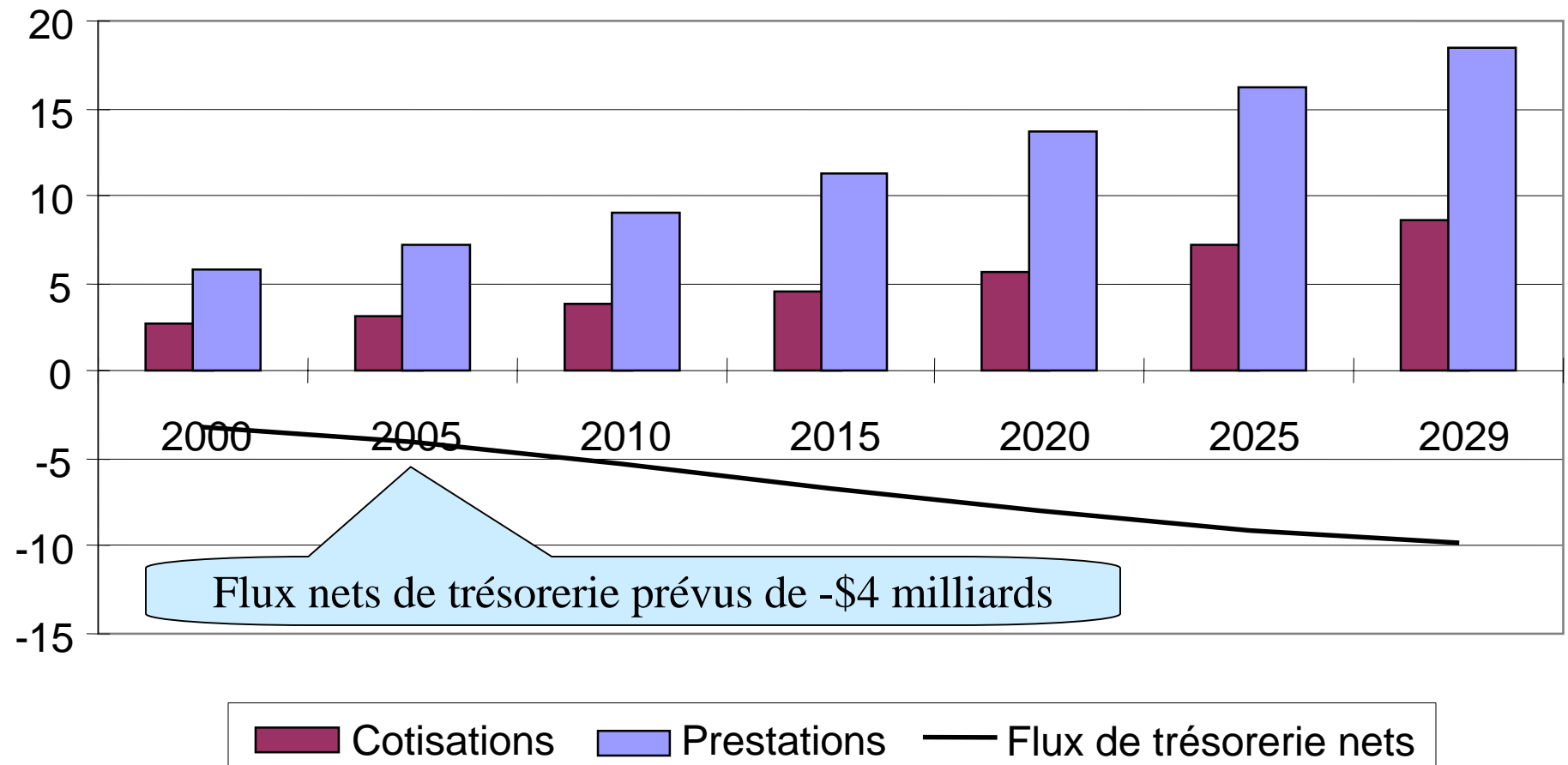
(milliards \$)



Évolution des flux de trésorerie nets (Fonds et Comptes)



(milliards \$)

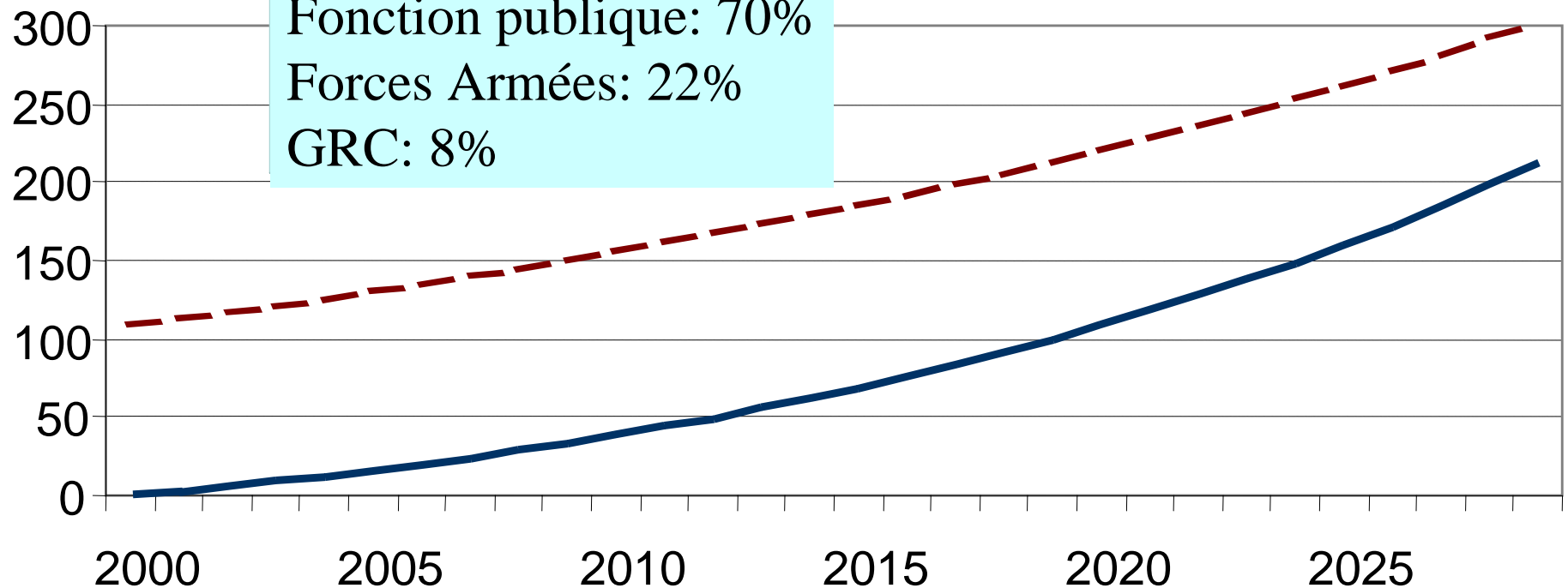


Évolution du Passif



(milliards \$)

Répartition des Fonds
Fonction publique: 70%
Forces Armées: 22%
GRC: 8%



Passif des Fonds



Passifs des Fonds et des Comptes



Défis à venir



- La retraite est une réalité pour une très grande majorité de canadiens et canadiennes.
- Le vieillissement sera plus prononcé au Canada qu'aux Etats-Unis, notre principal partenaire commercial.



Défis à venir



- Le vieillissement prévu de la main d'oeuvre active et la pénurie de main d'oeuvre qui devrait en résulter représentera l'un des plus grands défis des années à venir.
- En vertu des hypothèses prévues dans le rapport actuariel du RPC, ceci créera une pression sur:
 - Taux de migration
 - Taux d'activité
 - Taux de retraite
 - Taux d'inflation
 - Augmentation réelle des gains



Comparaison internationale des systèmes de retraite

Organisation de coopération et de développement économiques

SITUATION FINANCIÈRE DES AÎNÉS

	France	R.U.	Allemagne	Pays-Bas	Canada	États-Unis
Pauvreté parmi les retraités	Yellow	Red	Yellow	Green	Green	Red
Revenus des retraités et non-retraités	Green	Red	Yellow	Green	Green	Green
Écarts de revenu parmi les retraités	Yellow	Red	Green	Green	Green	Red
Différence Hommes/Femmes	Yellow	Green	Yellow	Yellow	Green	Green

 Bonne performance
  Performance moyenne
  Mauvaise performance



Défis à venir



L'OCDE a reconnu la solide performance du modèle canadien en démontrant que ce système atteint ses objectifs en termes de:

- 1) Réduction de pauvreté
- 2) Maintien du niveau de vie durant la transition du marché du travail vers la retraite
- 3) Maintien de l'équilibre entre les revenus des hommes et des femmes

Notre défi: Maintenir cette performance tout en s'ajustant au vieillissement prévu de la main d'oeuvre

